



## Communiqué de presse

### **AID al Adha : Les préparatifs se poursuivent pour que la fête du sacrifice se déroule dans les meilleures conditions :**

- A ce jour, 6 millions de têtes identifiées ;
- La mise en place de 30 souks supplémentaires dédiés à la vente des ovins et caprins pour AID Al Adha, dont 8 nouveaux cette année ;
- Etroite collaboration entre les parties concernées pour accompagner les préparatifs d'Aïd Al Adha.

A l'approche de l'Aïd al Adha, une réunion s'est tenue le mardi 9 juillet 2019 à Rabat, sous la présidence de M. Aziz Akhannouch , Ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, de l'Eau et des Forêts, et en présence des parties concernées par cette opération à savoir, l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, l'Ordre National des Vétérinaires , l'Ordre des Pharmaciens, la Fédération Interprofessionnelle des Viandes Rouges, l'Association Nationale Ovine et Caprine, et la Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole.

Cette réunion a été l'occasion pour prendre connaissance des différentes mesures mises en place pour Aïd al Adha afin que cette fête se déroule, comme l'année dernière dans les meilleures conditions.

Ces mesures, mises en œuvre au cours des mois précédents, comprennent l'enregistrement des éleveurs-engraisseurs, l'identification des ovins et des caprins, le contrôle de la qualité de l'eau, le contrôle des aliments pour animaux, le contrôle des médicaments vétérinaires, ainsi que le contrôle des fientes à la sortie des élevages avicoles et à leur destination.

Lors de la réunion, le point a été fait sur l'opération de l'identification des ovins et caprins qui a été lancée gratuitement, à l'instar de l'année dernière, afin de permettre d'assurer la traçabilité des animaux en cas de besoin. En effet, cette

opération est réalisée en partenariat avec la Fédération interprofessionnelle de Viandes Rouges et l'Association Nationale Ovine et Caprine, sous la supervision et le contrôle de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires et les services concernés du Ministère de l'Agriculture.

Cette année, environ 8 millions d'ovins et de caprins devraient être identifiés suite à l'adhésion massive des éleveurs-engraisseurs à l'opération de l'enregistrement destinée pour Aid Al Adha.

A ce jour, **6 millions de têtes** ont été identifiées et plus de 223.000 éleveurs engraisseurs enregistrés soit une augmentation de 62% par rapport à l'année dernière.

Par ailleurs, l'opération de l'identification des ovins et des caprins devra s'achever vers la fin du mois de juillet courant.

Aussi, un bilan des résultats des contrôles menés par l'ONSSA jusqu'aujourd'hui a été présenté comme suit : **320 sorties de contrôle** , **160 échantillons** d'aliments pour animaux ont été prélevés pour analyse, **400 échantillons** de viandes ont été analysés pour s'assurer de l'absence d'antibiotiques dans les viandes, **70 laissez- passer des fientes** de volaille ont été délivrés, **5 procès d'infractions** ont été dressés à l'encontre des contrevenants et ont été envoyés à la justice.

Les responsables de l'ONSSA ont également souligné que ce contrôle sera renforcé à l'approche du Aïd Al-Adha, ajoutant que l'Office a saisi les différentes parties prenantes, notamment le Ministère de l'Intérieur et les Douanes, afin de renforcer le contrôle des médicaments vétérinaires sur le marché local et aux frontières.

A l'instar de l'année dernière, et en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, 30 souks supplémentaires (dont 8 souks nouvellement créés cette année) dédiés à la vente des ovins et des caprins destinés pour l'Aid, seront mis place pour renforcer le réseau de commercialisation. En plus du lancement de la campagne "Al gazar Diali» qui consiste en la formation et la sensibilisation des bouchers.

Le Directeur Général de l'ONSSA a souligné, que parallèlement au plan d'action Aid Al Adha, l'Office a mis en place un plan de communication intégré ciblant à

la fois les agriculteurs et les consommateurs à travers des capsules radios et spots TV, des brochures ainsi que les médias sociaux. Ajoutant que l'ONSSA a mis à la disposition des citoyens le numéro **bleu 0801003637** afin de recevoir leurs demandes d'informations et réclamations, chaque jour, de 8 h à 20h.

A l'issue de cette réunion, les présents ont réitéré leur volonté à œuvrer pour que cette fête se déroule dans les meilleures conditions.

L'ONSSA est un établissement public, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.

Tél : +212537676554 / +212673997838. Email: [communication@onssa.gov.ma](mailto:communication@onssa.gov.ma), Site: [www.onssa.gov.ma](http://www.onssa.gov.ma),

YouTube : user/onssacom , Facebook: @onssamaroc